

## L'église

### **1) Quelle est la différence entre l'« église » et l'« Église » ?**

L'« église », avec une minuscule, désigne un bâtiment, un lieu de culte. L' « Église », avec une majuscule, désigne une communauté chrétienne, une institution.

### **2) Quels sont les différents noms d'une église ? Quelles sont les différences ?**

#### **L'église**

Une église est un lieu de culte qui possède une congrégation permanente et qui est dirigée par un prêtre (ou un pasteur). Une église est érigée sur demande du clergé, et en fonction des époques, sa construction est financée par la dîme ou encore par des dons. Le terme d'église peut désigner aussi bien l'espace proprement dit que la congrégation bien qu'il y ait une différence en termes d'écriture. L'Église (avec un e majuscule) se réfère à l'assemblée de croyants ou à l'Institution. tandis que l'église (avec un e minuscule) désigne l'édifice. Il existe des églises dans l'ensemble des confessions chrétiennes. Depuis l'antiquité tardive et le haut Moyen-Âge, les villages et les villes se constituent systématiquement autour d'une paroisse (la fameuse place de l'église).

#### **La chapelle**

Contrairement à une église, une chapelle est un lieu de culte qui n'a ni prêtre ni congrégation permanente. Tout dépend de l'espace physique du bâtiment. Au sens classique, la chapelle est généralement plus petite qu'une église, elle comporte parfois juste une pièce et peut se trouver dans l'église elle-même ou dans un lieu séculier comme un hôpital ou un aéroport.

#### **La cathédrale**

Une cathédrale est une église où se trouve le siège d'un évêque (le siège de l'évêque en tant que meuble s'appelle d'ailleurs la cathèdre ou plus familièrement le trône de l'évêque pour le curé) en charge d'un diocèse. C'est du mot cathèdre que dérive le nom commun cathédrale. C'est la principale église d'un diocèse, la zone de terre sur laquelle un évêque exerce sa juridiction. Et contrairement à ce qui pourrait sembler être un facteur de différenciation évident entre une église et une cathédrale, ce n'est qu'une vue de l'esprit. Une église peut réunir toutes les caractéristiques structurelles d'une cathédrale, mais ce qui fait d'une église une cathédrale c'est la présence de l'évêque, là où il s'assied.

#### **La basilique**

Les basiliques, quant à elles, tirent leur différence par rapport aux cathédrales ou aux églises par le fait qu'elles sont consacrées par le Pape. La consécration d'un édifice religieux s'appelle la dédicace. Il s'agit d'un titre attribué par le pape à une cathédrale (ou à une église), lui conférant des priviléges comme le droit d'arborer trois insignes: le pavillon ou ombrellino, qui en heraldique est le timbre des basiliques, accompagné des clefs de Saint-Pierre; la clochette ou le tintinnabule qui est une clochette portative qui sert lors des processions; et la chape prélatice qui est un grand manteau de chœur porté par les chanoines. Outre ces priviléges, les basiliques remplissent les caractéristiques suivantes: elles ont à leur tête un cardinal qui représente le Pape; elles ont un collège de pénitenciers; elles sont ouvertes toute la journée; elles comportent cinq nefs ouvertes sur cinq portails; l'autel principal est appelé autel papal et seul un cardinal (ou le pape, évidemment) peut y célébrer la messe et autres cérémonies liturgiques; l'anniversaire de leur consécration (la dédicace) est célébré dans toute l'Église romaine.

Il en existe **deux types de basiliques** : les basiliques majeures et les basiliques mineures. Les basiliques majeures sont les quatre églises personnelles du pape et se trouvent à Rome et dans les

environs : l'archibasilique de Saint-Jean de Latran, la basilique Saint-Pierre, la basilique Saint-Paul-hors-les-murs et la basilique Sainte-Marie-Majeure. Il existe des basiliques mineures dans le monde entier, elles sont consacrées par le pape, généralement en raison de leur importance historique, spirituelle ou architecturale. Le terme « basilique » est une étiquette supplémentaire qui vient s'ajouter à la structure existante; toute cathédrale ou église peut également être une basilique.

### **3) Quels sont les noms des édifices religieux dans les autres religions ?**

Voici les lieux de culte relevant des 5 principales religions en nombre de fidèles :

- L'église catholique
- Le temple protestant
- La mosquée
- Le temple hindou
- Le temple bouddhiste.

#### **Le temple protestant**

Il est beaucoup plus sobre que les églises catholiques. Et ce en partie pour une raison de doctrine : les protestants ne reconnaissent pas le culte des saints et de la Vierge Marie. Il n'y a donc aucune statue ou aucun vitrail racontant une histoire chrétienne. Tout au plus, une croix nue ou un crucifix décore la salle. Ce dépouillement se retrouve dans l'architecture. À moins que le culte ait pris place dans une ancienne église catholique, le temple protestant est peu ostentatoire. Parfois il ne se distingue pas des bâtiments voisins. À tel point que dans ma ville j'étais passé plusieurs fois devant sans remarquer la fonction religieuse de l'édifice.

#### **La mosquée**

Les catholiques ont leur clocher et leurs cloches tandis que les musulmans ont leur minaret, d'où le muezzin appelle à la prière cinq fois par jour. Les catholiques se rendent dans leur lieu de culte surtout le dimanche alors que les musulmans ont adopté le vendredi. Mais les différences sont plus flagrantes à l'intérieur.

D'abord, le sol n'est pas encombré de mobilier : alignés en rangées, les fidèles se tiennent assis ou debout sur des tapis. Régulièrement ils se prosternent. Il y a tout de même un minbar, une chaire accessible par un escalier. C'est de ce poste élevé que l'imam préside la prière. Comme dans les temples protestants, les représentations figuratives sont absentes, même celle de Dieu. Il est interdit de le peindre ou de le sculpter. Des versets du Coran décorent alors les murs.

#### **Le temple hindou et ses dieux étranges**

Les hindous se recueillent déjà dans leur maison : à cet effet, ils ont aménagé un petit autel devant lequel ils prient au lever et au coucher du soleil.

Les fidèles se rendent aussi au temple pour visiter les dieux. Ils ne viennent pas les mains vides : ils offrent des fruits, des fleurs ou des parfums à l'image du dieu local, souvent une statue. Or, l'hindouisme compte plusieurs milliers de dieux. Les plus connus agitent souvent plusieurs bras : Brahma à ses 4 têtes, Shiva à son trident (comme Poséidon) et Ganescha à sa tête d'éléphant. Dans le temple hindou, la demeure du dieu se réduit à une chambre carrée sans ouverture, à l'exception d'une porte.

#### **Le temple bouddhiste**

Le bouddhisme est beaucoup plus varié qu'on ne le pense. En France, on connaît surtout le courant tibétain. Chaque région bouddhiste du monde a développé une architecture typique pour ses temples. Néanmoins un des types les plus marquants est la **pagode**, fréquente en Chine, en Corée et au Japon. Chacun de ses étages est surmonté d'un toit largement débordant. Lors des cérémonies, les fidèles apportent des offrandes de nourriture, de fleurs et d'encens. Ils récitent des prières et s'assoient aux pieds de la statue de Bouddha pour méditer.

#### **4) Vers où sont orientées la plupart des églises ?**

L'axe des églises est généralement dirigé vers l'orient, c'est-à-dire que le chœur, là où se tiennent l'autel et le prêtre, se trouvent à l'est. Au sens strict, les églises sont donc orientées : elles regardent vers l'orient. Mais pourquoi ce schéma est si courant ?

##### **Jérusalem n'est pas le centre d'attraction**

J'ai plusieurs fois entendu la même explication à cette disposition : les églises pointerait vers Jérusalem. Ça ne tient pas debout. Si c'était le cas, les églises d'Arménie devraient être tournées vers le sud, car Jérusalem se trouve dans cette direction. Or, partout dans le monde, les édifices religieux catholiques adoptent généralement l'orientation, quelle que soit leur position géographique par rapport à la ville sainte.

**L'explication à l'orientation est symbolique.** À l'est le soleil se lève (si, si je vous jure !). Autrement dit, la lumière triomphe des ténèbres. Par analogie, les textes chrétiens considèrent que, de ce côté, Jésus fera son retour glorieux parmi les hommes. Lors de la messe, le peuple et le prêtre prient donc vers l'est, dans l'attente de la seconde venue du Christ sur Terre. Voici donc la véritable explication de l'orientation des églises. Par contre, l'ouest, là où le soleil se couche, symbolise la mort.

#### **5) A qui appartient les églises ?**

Aussi étonnant que cela puisse paraître, la plupart des édifices religieux de France, y compris ceux qui sont affectés au culte, n'appartiennent pas aux paroisses, aux diocèses ou autres associations cultuelles. Elles sont propriété de l'État et des collectivités territoriales. Pourquoi ? Parce qu'après de longs débats sur les conséquences de la fameuse loi du 9 décembre 1905 concernant la séparation des Églises et de l'État, l'Église catholique ayant d'abord refusé de constituer des associations cultuelles à l'image des conseils presbytéraux protestants ou des consistoires israélites, n'a pas pu faire l'acquisition des édifices jusqu'alors affectés au service public du culte. Ces associations spécifiques avaient pour objet de prendre le relai de l'État qui n'organisait donc plus les cultes. La loi leur assignait notamment pour fonction d'acquérir les bâtiments cultuels utiles afin que l'État n'en supporte plus la charge. Mais le pape Pie X a interdit la constitution de telles associations au clergé français car elles auraient remis en cause le fonctionnement hiérarchique et la constitution de l'Église.

C'est finalement la loi du 2 janvier 1907 concernant l'exercice public des cultes qui a clarifié la situation et a fait émerger cette solution : les édifices bâtis avant 1905 qui n'ont pas été acquis par une association cultuelle, et qui représentent la majorité des églises de France, restent propriété de l'État qui les met cependant à la disposition des ministres du culte, pour son exercice. Seuls les édifices cultuels construits après 1905 sont donc la propriété pleine et entière de ceux qui les ont bâtis, à savoir les diocèses et associations cultuelles.

#### **6) Les forces de l'ordre peuvent-elles pénétrer dans une église ? Sous quelles conditions ?**

Au sein d'une église, les compétences de police du maire sont limitées. Le ministre du Culte est ainsi le seul en charge de la police intérieure de son église aussi longtemps qu'il s'agit de préserver l'exercice du culte. Par exemple, si des perturbateurs s'introduisent dans l'église, c'est à lui qu'il incombe en premier lieu de leur ordonner de sortir. S'ils refusent, le prêtre peut solliciter l'intervention de la police. En d'autres termes, la police ne peut intervenir dans un sanctuaire qu'à la demande expresse du curé, et non de son propre chef. Une seule exception, que l'ordre public soit menacé. Le Conseil d'État, dans un arrêt de 1913, a estimé ainsi que « l'exercice des pouvoirs de police du maire, s'agissant d'un édifice du culte, se trouve limité à l'exécution de mesures absolument indispensables pour assurer la sécurité publique ».

#### **7) Quelle est l'église qui a connu un grave incendie en 2019 ?**

Notre Dame de Paris.